



LES VOYAGES
La Libre

LES MARQUISES

A BORD DE L'ARANUI 5

La Libre Evasion

Du 20 mai au 8 juin 2027




Preference

L'ARCHIPEL ENCHANTEUR DES MARQUISES S'OFFRE À VOUS.

Montez à bord du plus majestueux des navires mixtes de fret et de passagers, et laissez-vous porter vers ***l'une des traversées les plus fascinantes de la planète.***

Pendant deux semaines, vivez au rythme du Tamure et goûtez à la magie intemporelle des îles qui inspirèrent Gauguin et Brel. Ensorcelantes, envoûtantes, parfumées de Tiaré, ces terres polynésiennes tiennent toutes leurs promesses : beauté sauvage, hospitalité sincère et émotions à fleur d'océan.

Ce voyage d'aventure hors des sentiers battus est ***bien plus qu'une simple croisière.*** C'est une immersion totale dans une culture vibrante, une rencontre avec l'âme d'un peuple et le souffle d'une époque ancienne.

Depuis plus de quarante ans, Aranui Croises, croisiériste emblématique de la Polynésie française, fait vivre le rêve d'exploration à ceux qui cherchent l'authenticité. Embarquez pour les **îles Marquises**, et découvrez ce que tant de voyageurs considèrent comme **le voyage d'une vie.**

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

VOLS

Vols avec la compagnie Air Tahiti Nui

LOGEMENT

Une croisière tout confort à bord de l'Aranui 5 (12 nuits)
Deux des meilleurs hôtels 4* à Papeete et Moorea (5 nuits)

PRIX PRESTO

Un prix préférentiel par personne pour toute inscription avant le 30/09 : - 1.000 €

VISITES

Découverte de plusieurs archipels de la Polynésie française aux paysages de rêves

ACCOMPAGNEMENT

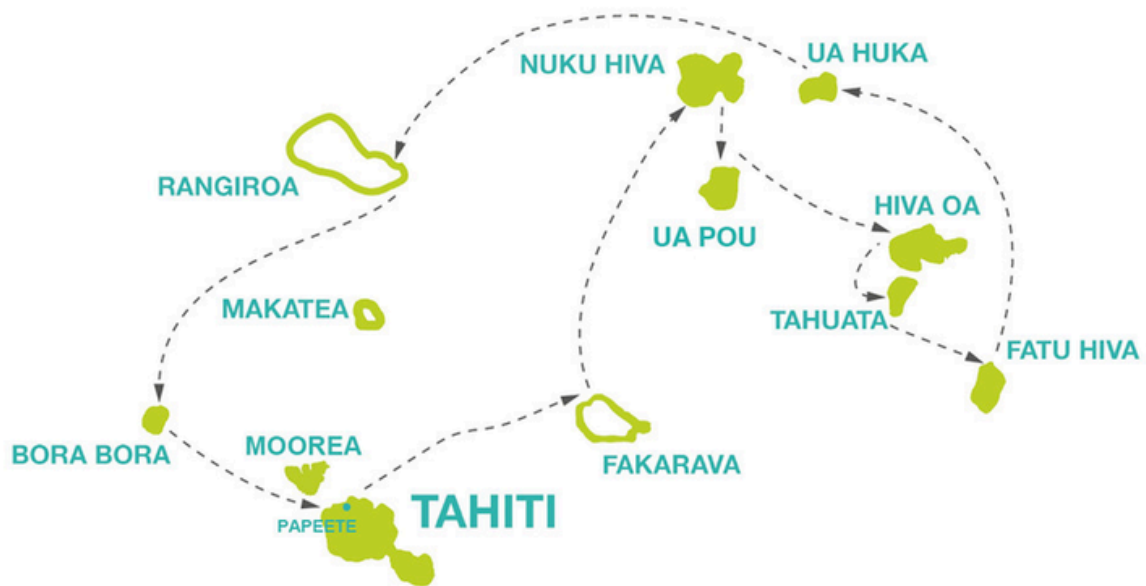
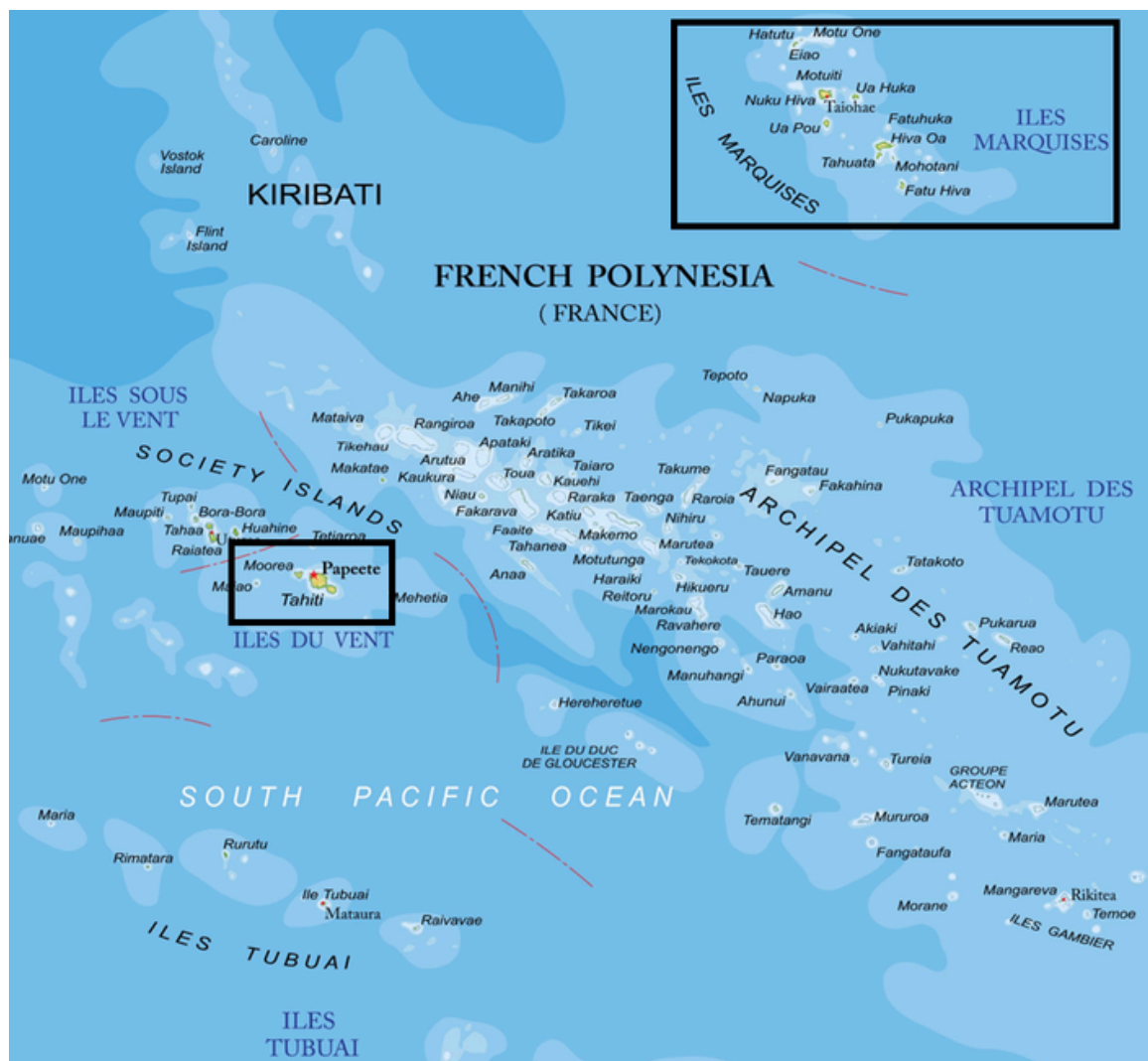
Un accompagnement professionnel depuis Bruxelles

SAISON

La saison idéale pour visiter la Polynésie française



CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

JEUDI 20 MAI

BRUXELLES 🚌 PARIS-CHARLES DE GAULLE ✈️ LOS ANGELES ✈️ PAPEETE

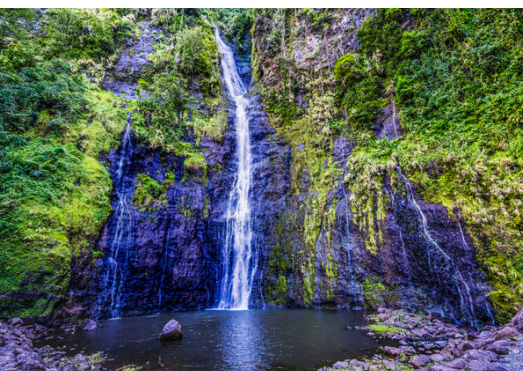
Le matin, départ en bus de Bruxelles en direction de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle.

Enregistrement et envol en milieu de journée vers Papeete via Los Angeles, avec la compagnie Air Tahiti Nui.

Arrivée en soirée à l'aéroport de Papeete. Accueil et transfert vers l'hôtel.

Installation et nuit à l'hôtel Intercontinental Resort Tahiti 4* (2 nuits).





VENDREDI 21 MAI

PAPEETE

Après le petit-déjeuner, découverte du **marché de Papeete**, lieu de rencontres et de découverte du mode de vie des Polynésiens.

Le marché de Papeete est un lieu incontournable pour découvrir la vie quotidienne des habitants de Tahiti. On y rencontre des artisans, des pêcheurs et des agriculteurs, ainsi qu'une grande variété de services de restauration, de stands de souvenirs et de boutiques. Situé en plein cœur du centre-ville, le marché de Papeete est souvent considéré comme le véritable cœur de l'île, tant par sa localisation que par la richesse et la diversité des produits locaux frais qu'il propose.

Ensuite, départ en direction de l'est de l'île vers **les trois cascades de Faarumai**.

Les trois cascades de la vallée de Faarumai prennent leur source dans trois bassins versants distincts. La plus accessible, située à seulement quelques minutes de marche, se nomme Vaimahuta : il s'agit d'une impressionnante chute d'eau de 80 mètres de hauteur. Les deux autres cascades, Haamaremare Rahi (100 mètres) et Haamaremare Iti (40 mètres), se trouvent à environ 20 à 30 minutes de marche de la première.

Lors de fortes pluies, l'eau dévalant la montagne forme des rivières qui se succèdent en cascades spectaculaires. La montagne, composée de roche basaltique, s'est érodée puis effondrée par endroits, donnant naissance à une barrière rocheuse en forme de fer à cheval. Le site des trois cascades de Faarumai est également empreint de légendes ancestrales.

Découverte de **la pointe de Vénus et son phare**.

Déjeuner dans un restaurant local.

Retour vers l'hôtel et après-midi libre pour profiter des installations.

Dîner et nuitée.

Check-out et départ vers le quai des paquebots, au centre de Papeete, pour **l'embarquement à bord de l'Aranui 5 et une croisière inoubliable.**

Ce bateau moderne et confortable sera votre demeure durant deux semaines. Vous ressentirez la magie qui inspira Paul Gauguin et Jacques Brel. Le personnel chaleureux sera fier de vous initier à ses traditions, tout comme les guides et conférenciers qui répondront à vos questions et vous feront découvrir ces îles captivantes sous un angle unique.

Votre aventure d'environ 4 500 km à bord de l'Aranui (« le grand chemin ») vous mènera vers certaines des îles les plus reculées du monde, avec accès à des villages que nul autre bateau ne dessert.

Observer les marins robustes de l'Aranui dans l'accomplissement de leurs tâches, un peu comme dans un ballet soigneusement chorégraphié, est une attraction et fait partie des charmes du voyage. Descendant des plus grands navigateurs, les ancêtres polynésiens qui se sont installés sur ces îles les ont surnommées « La Terre des Hommes ». Vous apprendrez à mieux connaître ces marins dynamiques et compétents, lorsqu'ils vous aideront à mettre pied à terre et à embarquer et débarquer des baleinières.

L'arrivée de l'Aranui dans ces îles lointaines est toujours vécue par les populations avec beaucoup d'enthousiasme, le bateau représentant un lien essentiel avec le monde extérieur. Aux différentes escales, le navire charge ses cargaisons de copra, de citrons, de poisson et de tonneaux de « Noni » (fruit local) destinés à Papeete.

Installation dans votre cabine et départ de Tahiti dans la matinée pour rejoindre **les îles Tuamotu.**

Les îles Tuamotu comptent environ soixante-dix îles coralliennes. Royaume des atolls par excellence, il est, sans nul doute, le plus « radical » des archipels polynésiens, le plus « aux antipodes » pour les occidentaux. En effet, tout comme d'autres « immensités » il se caractérise par sa géographie extrême ! Imaginez des anneaux coralliens à fleur de peau, un horizon dépourvu du moindre relief, un vertige liquide, océanique, d'une platitude absolue...

Les atolls ne dépassent souvent que de deux à trois mètres le niveau de la mer. La source principale de revenus est le coprah et la culture de la « perle noire » de Tahiti, de renommée mondiale. Les habitants de l'archipel, appelés Paumotu, y ont déployé des trésors d'ingéniosité pour s'adapter à ce contexte hostile.

Déjeuner, dîner et nuitée à bord.





DIMANCHE 23 MAI



TUAMOTU – FAKARAVA

Débarquement au quai de Rotoava.

L'Aranui entre dans le lagon de **Fakarava**. Le deuxième plus grand atoll des Tuamotu se trouve à 500 km de Tahiti. Le lagon, avec ses eaux cristallines, ses poissons multicolores et ses récifs coralliens, invite à la plongée ou à la découverte avec un tuba...

La faune terrestre et sous-marine de Fakarava comprend des espèces endémiques protégées. La richesse de ses fonds lagunaires, la diversité de la faune et de la flore et cet environnement unique lui valent d'être classé réserve naturelle de la biosphère par l'UNESCO, lui permettant ainsi de préserver ses ressources naturelles et d'y assurer un développement humain en harmonie avec la nature.

Retour à bord pour le déjeuner.

Activités proposées : découverte de son petit village, de son église construite en corail, de son artisanat local et démonstration des nombreuses utilisations de la noix de coco.

Journée de détente, de soleil et de plage, de nage ou de plongée avec masque et tuba parmi les poissons tropicaux colorés.

Dîner et nuit à bord.

LUNDI 24 MAI



EN MER

Journée en mer. Repas et nuit à bord.

MARDI 25 MAI



LES ÎLES MARQUISES : NUKU HIVA (TAIOHAE)

Enfin la terre... des Hommes ! Les îles Marquises.

Au nombre de 12 îles (la moitié est habitée), elles forment un des cinq archipels de la Polynésie française. Très différentes des autres îles : hautes, sans lagon, au relief tourmenté, avec des paysages sauvages somptueux et époustouflants de pureté...

Ici, le peuple parle sa propre langue, très différente du tahitien... On est marquisien avant d'être polynésien ! Les Marquistiens sont des artisans accomplis depuis de très nombreuses générations, une île est souvent réputée pour un matériau ou une technique particulière. – Tatouages, tikis, tapa, umuhei (le bouquet de fleurs), bijoux en bois sculptés, sculptures,... – Chaque île compte des maîtres sculpteurs dont la plupart peuvent s'enorgueillir d'une longue tradition familiale.

L'Aranui accoste sur l'île de **Nuku Hiva**, plus précisément, dans la baie de Taiohae.

Nuku Hiva est la plus grande île de l'archipel des Marquises (dont elle est le centre administratif) et deuxième de la Polynésie.

Le village de Taiohae se situe dans une magnifique baie, immense amphithéâtre créé par les éruptions successives de trois volcans concentriques et est dominé par de hautes falaises desquelles s'écoulent de magnifiques chutes d'eau.

Débarquement au quai de **Taiohae** et promenade le long de la plage jusqu'au village.

Ensuite, départ pour une **excursion en 4x4**, le long des chemins escarpés et sinueux à travers les montagnes.

Les visites commencent par la Cathédrale Notre-Dame de Taiohae, véritable musée d'art polynésien célèbre pour ses sculptures pieuses monumentales en pierre et en bois réalisées par les meilleurs artistes polynésiens.





Ensuite, visite du **site archéologique de Tohua Kamuihei**, avec ses banyans géants ainsi qu'un petit musée de pétroglyphes.

En chemin, profitez de la vue extraordinaire sur la baie de Taiohae, puis sur la vallée de Taipivai, connue comme l'une des plus grandes cocoteraies de Polynésie, et rendue célèbre par la présence passée de Herman Melville, auteur de Moby Dick, mais également du roman « Taïpi ».

Dans la vallée de Taipivai, une région parsemée de tikis de pierre, vous découvrirez des me'ae, sites sacrés de rituels, et des paepae, d'immenses plates-formes de pierre sur lesquelles les Taipi construisaient leur maison ainsi que d'énormes rochers sculptés ornés de pétroglyphes énigmatiques.

Déjeuner local pour déguster le traditionnel « Umu », une spécialité marquisienne, dont les ingrédients sont cuits dans un four encastré dans la terre.

Retour à Taiohae et temps libre dans le village.

Dîner et nuit à bord.

MERCREDI 26 MAI



UA POU (HAKAHAU)

L'Aranui accoste sur l'île de **Ua Pou**, plus précisément, au nord de l'île, à **Hakahau**.

Dessinée et peinte tant de fois, cette petite île très montagneuse est l'une des plus belles et des plus typiques de la Polynésie. D'après la légende, Ua Pou symbolise les « piliers de l'archipel » et on l'appelle souvent « l'île cathédrale ». Ces noms conviennent parfaitement, car lorsque le bateau jette l'ancre dans la baie d'Hakahau, on découvre 2 pitons de basalte, dont le plus haut s'élève à 1142 mètres.

Chaque île se caractérise par son ambiance particulière et celle d'Ua Pou est imprégnée de mystère et de magie distillée par un peuple chaleureux et convivial. Vous êtes sûr d'y retrouver des visages familiers, car bon nombre des membres d'équipage sont originaires de cette île.

Tandis que l'équipage s'affaire à décharger les marchandises comme le ciment et le sucre, et à charger des sacs entiers de copra (noix de coco séchée) et des fruits, partez à la découverte du village pittoresque de Hakahau.

Pour les lève-tôt dynamiques, une marche menant sur les hauteurs du village est proposée pour rejoindre la colline de la Croix. Celle-ci offre une vue imprenable sur les vallées luxuriantes et le village situé en dessous. (Difficulté 5/10).

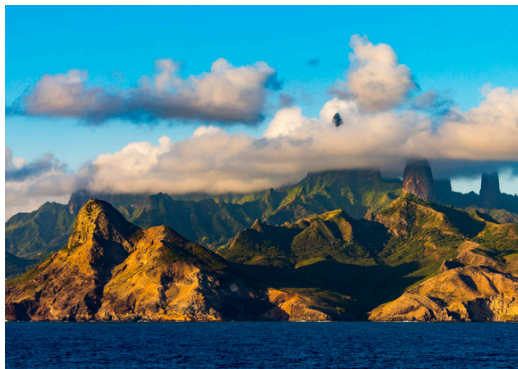
Pour les autres, temps libre dans le village pour la découverte de l'église dédiée à Saint-Étienne abritant des sculptures remarquables, notamment un grand Christ en bois de tau.

Toutes les sculptures catholiques de style marquisien ont été créées par des artisans locaux. La plus remarquable est celle de la Vierge à l'Enfant, mais aussi, et surtout, sa chaire monumentale à la forme d'une proue de bateau posée au-dessus d'un énorme filet et sa pêche miraculeuse.

Continuation vers la mairie où sont regroupés des antiquités et d'anciens costumes de danse utilisés pour le Festival des Arts.

Déjeuner dans un restaurant local avec un repas typiquement marquisien.

Après le repas, retour à bord ou temps libre dans le village. Dîner et nuit à bord.





JEUDI 27 MAI



HIVA OA (ATUONA)

Arrivée à **Hiva Oa** et découverte de **Atuona**, le deuxième plus grand village des Marquises.

En marchant sur la colline jusqu'au cimetière (randonnée de 4 km - possibilité de rejoindre le sommet en bus), vous aurez une vue imprenable sur le motu Hanakee. Sous un énorme frangipanier se trouve une pierre tombale avec les mots simples : **Paul Gauguin 1903**. A proximité se trouve la tombe d'un autre européen célèbre qui a également été séduit par Hiva Oa : le chanteur-compositeur belge **Jacques Brel**, décédé en 1978.

Retour au bateau, déjeuner, dîner et nuitée à bord.

VENDREDI 28 MAI



HIVA OA (PUAMAU)

Aujourd'hui, l'Aranui va ancrer dans la petite baie de **Puamau**.

Puamau est un village de la côte nord-est de l'île de Hiva Oa. Niché entre la mer et les montagnes verdoyantes, il se distingue par son authenticité et son atmosphère paisible.

Le site est surtout réputé pour abriter l'un des plus grands et impressionnants marae des Marquises : le Tohua Me'ae lipona, un lieu sacré orné de magnifiques tikis en pierre dont certains sont parmi les plus grands de toute la Polynésie.

Ce village, encore préservé du tourisme de masse, reflète l'âme marquisienne à travers ses paysages sauvages, ses traditions et l'accueil chaleureux de ses habitants. Puamau est ainsi un lieu incontournable pour découvrir l'histoire, la culture et la spiritualité de l'archipel.

Retour au bateau, déjeuner, dîner et nuitée à bord.

SAMEDI 29 MAI



FATU HIVA (OMOA / HANAVAVE)

L'Aranui arrive sur cette « île du bout du monde », **Fatu Hiva** et accoste dans la baie d'Omoa.

Fatu Hiva est la plus luxuriante, la plus méridionale et lointaine des îles Marquises et elle est surtout l'un des plus prestigieux centres d'art et d'artisanat des Marquises et de la Polynésie toute entière. Encore à l'écart des circuits touristiques, l'île n'est accessible que par la mer.

Seul endroit des Marquises où les habitants fabriquent encore le « traditionnel » tapa à base d'écorce (feuilles de bois battues servant de support au dessin). Mais aussi le fameux « umu hei », cet odorant bouquet de fleurs.

Fatu-Hiva est également réputée pour ses paréos peints à la main (sarongs) et pour le monoï -l'huile de coco infusée avec des fleurs de Tiare, la vanille et le bois de santal.

Visite du village d'Omoa.

Retour à bord et déjeuner tardif.

Après déchargement et chargement du fret, l'Aranui mettra le cap de l'autre côté de l'île, vers **Hanavave**, également connue sous le nom de baie des Vierges, considérée comme l'une des plus belles baies du monde.

Débarquement en canots et départ pour la visite libre du marché artisanal d'Hanavave.

Retour à bord, dîner et nuit.





DIMANCHE 30 MAI



UA HUKA (VAIPAEE)

Tôt le matin, l'Aranui s'amarre à un rocher dans la baie de Vaipae au sud de l'île d'Ua Huka.

L'Aranui pivotera sur lui-même dans cette baie étroite, un virage à 180 degrés. Avec seulement quelques dizaines de centimètres de chaque côté, il requiert toute la dextérité du capitaine et de l'équipage ! Une manœuvre à laquelle il faut absolument assister !

Cette île qui a vu la construction de la première piste d'atterrissage aux Marquises en 1972 est en grande partie aride et abrite de nombreux chevaux sauvages, chèvres et porcs. Cette île, qui est la moins peuplée des Marquises, est aussi un refuge pour deux espèces d'oiseaux endémiques : le pati'oti'o et le pihiti, que l'on ne trouve qu'ici.

Débarquement et départ en 4x4 pour la visite des trois vallées habitées d'Ua Huka.

Premier arrêt à l'arboretum et au jardin botanique Papuakeikaha où se sont acclimatées la plupart des plantes utiles à l'homme. Une variété unique d'essences ! Allant du classique tiaré en passant par l'ylang-ylang, sans oublier les magnifiques plants de vanille...

Ensuite, visite du musée communal d'Ua Huka.

Le musée regroupe des témoignages de la vie ancienne, des tiki, des sculptures, des herminettes, des umete, des tapas et des reproductions... On y trouve également des reconstitutions à l'échelle d'objets tels que des pagaies, des casse-têtes ou des maquettes de paepae.

Ce musée communal du patrimoine marquisien, qui a pour maître d'œuvre Léon Lichtlé, ancien maire de l'île et ministre du gouvernement de la Polynésie française, a été inauguré en 1987.

Continuation jusqu'à Hane et Hokatu avec de splendides vues. Arrêts aux marchés artisanaux et déjeuner à Hane.

Retour à bord, dîner et nuitée.

LUNDI 31 MAI



EN MER

Journée en mer. Repas et nuit à bord.

MARDI 1ER JUIN



RANGIROA

Retour dans l'archipel des Tuamotu, à **Rangiroa**. Soyez sur le pont pour vivre l'accostage du bateau dans le plus grand atoll de Polynésie française et le deuxième plus grand du monde. Vous aurez peut-être la chance de voir des dauphins taquiner le bateau à son entrée dans la passe de Tiputa, un des deux passages menant à Rangiroa.

Rangiroa ou « ciel immense » est l'atoll le plus visité des Tuamotu.

Rangiroa est composée de 240 motus (îlots) qui forment un lagon de 1 640 km², véritable aquarium naturel démesuré que le commandant Cousteau a classé parmi les plus beaux sites de plongée au monde. Mecque des plongeurs du monde entier, il existe une dizaine de spots au caractère bien différent pour explorer ces fonds marins d'une richesse exceptionnelle. Même les non-plongeurs y trouvent leur bonheur : l'eau est si claire que l'on peut admirer de véritables ballets aquatiques de majestueuses raies Manta à l'œil nu ou, mieux, avec un simple masque.

Rangiroa, ce sont aussi des plages de rêve, un sable doux et rose pâle comme l'intérieur des coquillages, un lagon à l'intérieur du lagon... Tout pour profiter des plaisirs de la vie sur l'eau et sous l'eau, l'univers quotidien des 2 000 habitants.

Au programme, temps libre pour profiter de la plage et du village.

Retour, repas et nuit à bord. Cap sur Bora Bora.





MERCREDI 2 JUIN



BORA BORA

L'Aranui s'ancre sur le lagon mythique de **Bora Bora** près de Vaitape.

De toutes les îles de Polynésie française, Bora Bora est la plus connue pour la couleur bleu-vert de son lagon dominé par le Mont Otemanu qui a inspiré James Michener et tous les touristes qui découvrent l'île. Entouré de motus, l'anneau de plages de sable blanc bordées de cocotiers est un véritable enchantement.

A Bora Bora, dans cette représentation parfaite du paradis, vous apprécierez une journée à la plage sur un « motu » privé tandis que l'équipage prépare un délicieux pique-nique agrémenté de spécialités tahitiennes, le tout cerné par les eaux cristallines.

L'après-midi sera consacré à la détente.

Des excursions en extra, non incluses dans le prix de la croisière, sont proposées (une liste des activités optionnelles vous sera envoyée quelques jours avant le départ, afin que vous puissiez faire une présélection).

Au détour d'une visite de l'île, vous découvrirez des batteries anti-aériennes, vestiges de la Seconde Guerre mondiale lorsque Bora Bora était une base avancée dans le Pacifique.

Retour à bord, repas et nuit.

JEUDI 3 JUIN



PAPEETE – MOOREA

Arrivée le matin à Papeete et débarquement.

Transfert à destination de l'île de Moorea en ferry.

Installation à l'hôtel Manava Beach Resort & Spa 4* (3 nuits).

Journée libre pour vous reposer et/ou profiter des installations de l'hôtel.

Déjeuner, dîner et nuit à l'hôtel.

VENDREDI 4 JUIN

MOOREA

Après le petit déjeuner, départ pour une **croisière lagunaire** dans les fameuses baies de Cook & d'Opunohu d'où vous aurez une magnifique vue sur les montagnes.

C'est ici même qu'ancra pour la première fois le capitaine Cook le 30 septembre 1777 lors de son 3^e voyage dans le Pacifique.

Lors de ses deux précédents voyages, il était resté à Tahiti et n'avait pas visité Moorea. Il est donc avéré aujourd'hui que c'est la baie d'Opunohu qui aurait dû être nommée la baie de Cook au lieu de celle de Paopao.

C'est encore dans la même crique qu'une douzaine d'années plus tard, le Bounty fit escale à Moorea pour récolter les fruits de l'arbre à pain afin de les ramener en Jamaïque.

Cette opération se conclut finalement quelque temps plus tard par la plus célèbre mutinerie de l'histoire, avec la fameuse rivalité entre Christian Fletcher et le capitaine Bligh, qui fut contraint de descendre dans une chaloupe avec une partie de l'équipage et réussit l'exploit de traverser l'océan Pacifique. Quant aux mutins, ils finirent par se réfugier dans l'île de Pitcairn où ils brûlèrent leur bateau afin de n'être jamais retrouvés.

Le film le plus connu est celui interprété par Marlon Brando, mais le plus fidèle historiquement est certainement celui de 1984 avec Mel Gibson, « Mutinerie sur le Bounty », qui a été entièrement filmé en baie d'Opunohu.





Dans un endroit peu profond du lagon, vous pourrez admirer les requins pointes noires et caresser les raies pastenagues.

Déjeuner local sur le motu (îlot).

Après-midi farniente sur la plage et plongée libre au jardin de corail avant le retour en bateau et bus vers l'hôtel.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

SAMEDI 5 JUIN

MOOREA

Après le petit déjeuner, départ pour une matinée en 4X4 à la découverte de l'île de Moorea.

Découverte des merveilleux paysages de l'île de Moorea. **Visite des baies de Cook & Opunohu**, de l'intérieur du volcan et de sa majestueuse caldera jusqu'au magnifique point de vue du Belvédère.

Ce site superbe offre l'un des plus beaux points de vue de la Polynésie. Devant vous, le Mont Rotui sépare la baie de Cook à droite et la baie d'Opunohu à gauche. Derrière vous se trouve un immense cirque rocheux au long duquel s'alignent les plus hauts sommets de l'île.

Découverte en chemin des vestiges ancestraux, des champs d'ananas et autres plantations.

La visite se termine par le **jardin tropical**, sa serre de vanille et ses confitures maison à déguster.

Déjeuner à l'hôtel.

Après-midi libre pour profiter des installations de l'hôtel.

Dîner d'adieu et nuitée à l'hôtel.

DIMANCHE 6 JUIN

MOOREA – PAPEETE ✈ LOS ANGELES

Petit déjeuner à l'hôtel et matinée libre.

Déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers le port de Moorea et traversée en ferry jusqu'à Tahiti.

Visite du **musée des îles**.

Situé à Puna'auia, à la pointe Nuuroa, Te Fare Iamanaha est un musée dédié au patrimoine culturel des Polynésiens. Il met en valeur à la fois l'héritage commun et les spécificités de chaque archipel, dans une approche contemporaine axée sur la transmission des savoirs.

Le musée dispose d'espaces d'exposition permanents et temporaires, d'une salle de conférence, ainsi que d'un parc et d'un jardin ethnobotanique. Ses collections regroupent principalement des objets ethnographiques de Polynésie française et d'Océanie, ainsi que des œuvres d'art, des archives et des collections naturelles.

Dîner, transfert vers l'aéroport et assistance à l'enregistrement.

En fin de soirée, envol à destination de Paris, à bord de la compagnie Air Tahiti Nui.

LUNDI 7 JUIN

LOS ANGELES ✈ PARIS-CHARLES DE GAULLE

Envol vers Paris, via Los Angeles.

MARDI 8 JUIN

✈ PARIS-CHARLES DE GAULLE 🚌 BRUXELLES

Arrivée à Paris-Charles de Gaulle en début de matinée et transfert en bus vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en milieu de journée.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –

HEBERGEMENTS

INTERCONTINENTAL RESORT TAHITI 4* - TAHITI

NOMBRE DE NUITEES : 2 CATEGORIE : STANDARD VUE JARDIN

Situé sur l'île principale de Tahiti, à seulement deux kilomètres de l'aéroport international et des commerces de la ville, l'InterContinental Tahiti Resort & Spa s'étend dans un jardin tropical luxuriant de 25 hectares, en bord de lagon translucide, avec une superbe vue sur les pics volcaniques de l'île sœur Moorea. L'hôtel incarne l'essence de l'évasion insulaire, mêlant confort haut de gamme et immersion dans l'univers polynésien.



MANAVA BEACH RESORT & SPA 4* - MOOREA



HEBERGEMENT D'EXCEPTION

NOMBRE DE NUITEES : 3 CATEGORIE : BUNGALOW JARDIN AVEC PISCINE PRIVÉE

Niché dans un environnement tropical entre lagon cristallin et végétation luxuriante, il offre un cadre propice à la détente et au dépaysement. Vous profiterez d'un hébergement en bungalow avec piscine privée, idéal pour savourer des moments de calme et d'intimité. Avec ses infrastructures de qualité, son spa et son atmosphère chaleureuse, le Manava Beach Resort & Spa constitue une adresse idéale pour vivre pleinement l'expérience polynésienne.



L'ARANUI 5

DESRIPTIF

L'Aranui 5 est un navire unique en son genre, combinant habilement les fonctions de cargo de ravitaillement et de bateau de croisière. Pendant 12 jours tout inclus, il relie Tahiti aux îles Marquises, en passant par les Tuamotu et les îles de la Société, offrant ainsi une expérience inoubliable à travers les archipels les plus spectaculaires de la Polynésie française.

Conçu pour offrir le confort d'un paquebot moderne tout en remplissant sa mission logistique essentielle auprès des îles éloignées, l'Aranui 5 est classé parmi les petits navires de croisière. Il peut accueillir jusqu'à 254 passagers répartis dans 103 cabines, alliant intimité, authenticité et convivialité.

À bord, les 8 ponts passagers arborent une décoration chaleureuse inspirée du patrimoine polynésien, en hommage aux origines de ses propriétaires et de son équipage.

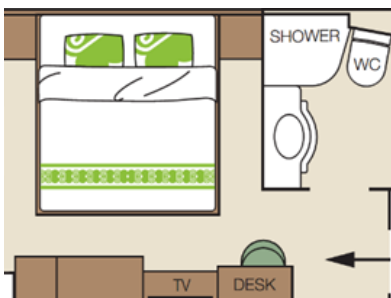
ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS À BORD

- 32 suites avec balcon
- 2 suites sans balcon
- 31 cabines Deluxe avec balcon
- 38 cabines standard avec hublot
- 1 restaurant
- 2 grands salons et 2 salles de conférences
- 4 bars dont 1 bar panoramique (Skybar)
- 1 salle de fitness
- 1 piscine extérieure
- 1 boutique
- 1 salle de massage
- 2 ascenseurs



VOTRE CABINE

STANDARD



Cabine extérieure avec hublot (au niveau de l'eau).
Salle de bain avec douche, sèche-cheveux, bureau, téléviseur à écran plat, coffre-fort.



DELUXE



Cabine extérieure avec balcon privé. Salle de bain avec douche, coiffeuse, bureau, penderie, téléviseur à écran plat, coffre-fort, réfrigérateur, sèche-cheveux.



DELUXE SUPERIOR



Cabine extérieure avec balcon privé. Salle de bain avec douche, coiffeuse, bureau, penderie, téléviseur à écran plat, coffre-fort, réfrigérateur, sèche-cheveux.



SUITE PREMIUM



Cabine extérieure avec portes coulissantes donnant sur un balcon privé. Elle possède, en plus, un salon séparé par une cloison décorative de style polynésien. Salle de bain avec douche, coiffeuse, bureau, penderie, téléviseur à écran plat, salon, coffre-fort, réfrigérateur, sèche-cheveux.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un passeport valable au moins un jour après la date de retour. Pour les autres nationalités, veuillez contacter les ambassades.

Etant donné l'escale aux Etats-Unis, un visa électronique -ESTA- sera nécessaire, celui-ci s'obtient sur internet au prix de 40\$. Les informations vous seront fournies en temps utiles.

Les citoyens belges s'étant rendus depuis le 01.03.2011 en Iran, Syrie, Libye, Soudan, Somalie, Yémen, Corée Du Nord et Irak, ou depuis le 12.01.2021 à Cuba, ne peuvent plus voyager aux Etats-Unis avec l'ESTA et sont, par conséquent, obligés d'introduire une demande de visa auprès de l'Ambassade des Etats-Unis à Bruxelles, ou du pays où ils résident au moment de la demande.

La croisière dans les Marquises s'effectue à bord d'un cargo mixte. Il se peut que le capitaine soit obligé de modifier l'horaire du programme en fonction des marées, des conditions météorologiques ainsi que de la durée inhabituelle de débarquement ou d'embarquement du fret ou en fonction des restrictions portuaires.

Les déplacements lors des excursions sont prévus à pied, en bus local, ou en véhicule 4x4 avec les autres passagers de l'Aranui 5. Le guide du bateau fera une présentation générale des différentes possibilités d'excursions à chaque escale. Les explications à terre sont données par le guide local.

Les cabines sont très demandées – afin de garantir la disponibilité, il est important de s'inscrire le plus rapidement possible si le programme vous intéresse.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS

Type de cabine	Prix par personne en cabine double Presto jusqu'au 31/10	Prix par personne en cabine double A partir du 01/11	Supplément single
STANDARD	12.995 €	13.995 €	4.595 €
DELUXE	INDISPONIBLE		
DELUXE SUPERIOR	14.995 €	15.995 €	5.695 €
SUITE PREMIUM	INDISPONIBLE		

CE PRIX COMPREND

- Les trajets en bus Bruxelles – Paris-Charles de Gaulle – Bruxelles
- Les vols internationaux avec la compagnie régulière Air Tahiti Nui, en classe économique
- Les transferts et transports en bus climatisé à Papeete
- Le logement en chambre double dans **les hôtels 4* mentionnés de Papeete et Moorea** (ou similaires)
- La pension complète tout au long du séjour**
- La croisière en pension complète à bord de l'Aranui 5 (12 nuits)**
- Les visites et excursions prévues au programme
- Les services de guides locaux parlant français
- L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre / Preference
- La prime du Fonds de Garantie
- La TVA d'application
- Les taxes aériennes (sous réserve de modifications, à ce jour +/- 492 €)
- Les taxes portuaires

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Les activités optionnelles proposées à bord de l'Aranui 5
- Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances
- L'ESTA/VISA pour l'entrée aux Etats-Unis

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 10-07-2026

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT:

LES MARQUISES À BORD DE L'ARANUI 5

LA LIBRE EVASION- DU 20 MAI AU 8 JUIN 2027

Je, soussigné (e),

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____ GSM 1 : _____ GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

TYPE DE CHAMBRE: ☐ DOUBLE (1 LIT) ☐ TWIN (2 LITS) ☐ DOUBLE (à partager) ☐ SINGLE

LE PRIX*

DOUBLE STANDARD	☐ PRIX PRESTO (30/09) : 12.995 € ☐ PRIX NORMAL (01/10) : 13.995 €	☐ SUPPLEMENT SINGLE : 4.595 €
DOUBLE DELUXE	INDISPONIBLE	
DOUBLE DELUXE SUPERIOR	☐ PRIX PRESTO (30/09) : 14.995 € ☐ PRIX NORMAL (01/10) : 15.995 €	☐ SUPPLEMENT SINGLE : 5.695 €
DOUBLE SUITE PREMIUM	INDISPONIBLE	

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

LES MARQUISES À BORD DE L'ARANUI 5

LA LIBRE EVASION- DU 20 MAI AU 8 JUIN 2027

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

☐ JE SOUHAITE SOUSCRIRE A L'ASSURANCE :

☐ **ANNULATION (hors Covid)**

Prime de 4% sur l'ensemble de mon dossier

☐ **MULTIRISQUE ÉPIDÉMIES** (annulation + bagages + assistance rapatriement + épidémies dont Covid)

Prime de 5,76% sur l'ensemble de mon dossier

☐ **ASSISTANCE PLUS** (bagages + assistance rapatriement)

Prime de 2% sur l'ensemble de mon dossier

☐ **COMPLÉMENTAIRE CARTE BANCAIRE*** (annulation + bagages + assistance rapatriement)

Prime de 2,90% sur l'ensemble de mon dossier

*UNIQUEMENT VALABLE POUR LES CARTES GOLD MASTERCARD ET VISA PREMIER, DÉLIVRÉES PAR UNE BANQUE BELGE, FRANÇAISE OU SUISSE.
TOUT AUTRE TYPE DE CARTE BANCAIRE EST EXCLU.

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 40% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 40% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **20 novembre 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team Consult And Representative SA

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : ARANUI VLL - D.4070

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference - Travel Team (Lic. A 1652)

Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles

Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)

Tel : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	40 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	60 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8

B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08

www.fgv.be - mail@fgv.be

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.